

RAPPORT MORAL 2011

Plan

1^{ÈRE} PARTIE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE (2 p)

- 1 L'autonomisation des antennes du BICE en Afrique
- 2 Une nouvelle approche des projets de terrain : « l'approche programmes »
- 3 Le renforcement de la politique de protection de l'enfant du BICE

2^{ÈME} PARTIE

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE (2p)

- 4 Vie statutaire
- 5 Gestion du BICE

3^{ÈME} PARTIE

LES MISSIONS SOCIALES DU BICE

- 6 Le BICE sur le terrain
 - 6.1 Afrique
 - 6.2 Amérique Latine
 - 6.3 Asie
 - 6.4 Europe-CEI
- 7 Réflexion sur l'enfance
- 8 Plaidoyer
 - 8.1 Plaidoyer auprès des Institutions internationales
 - 8.2 La création d'un pôle de formation pour renforcer le plaidoyer

Note : On trouve sur www.BICE.org les comptes et le rapport financier 2011, 'Essentiel de l'exercice, les documents statutaires (statuts, charte, organigramme, politique de protection de l'enfant...), la composition du Conseil et la liste des organisations membres, les prises de position du BICE dans le cadre de son plaidoyer et une présentation de tous les projets de terrain en cours.

1^{ÈRE} PARTIE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1 L'autonomisation des antennes du BICE en Afrique

La mise en œuvre des nouvelles orientations pour l'Afrique du plan stratégique 2010-2013 du BICE, arrivé à mi-parcours fin 2011, a été poursuivie très activement en 2011.

Il s'agissait en effet d'amorcer, 25 ans après notre première implantation dans la région, l'autonomisation de nos antennes en Côte d'Ivoire, au Mali, au Togo, et en République Démocratique du Congo, afin de donner un nouveau souffle à notre présence en Afrique.

Des **associations nationales s'inspirant du BICE** ont été créées dans 3 pays (Côte d'Ivoire, Mali et République Démocratique du Congo), (le Togo devant suivre en 2012). Ces créations traduisent une nouvelle conception de notre intervention puisque, désormais, ce sont ces associations de droit africain qui auront l'initiative et la responsabilité de l'exécution des programmes jusqu'ici conçus et administrés directement par le BICE.

Le noyau des membres fondateurs de ces associations (Caritas, congrégations, ONG, personnes physiques reconnues pour leur expertise et leur action comme défenseurs des enfants...) leur a permis de se doter de Conseils pourvus d'une réelle notoriété et d'une expérience reconnue dans le travail social. Des membres sympathisants, moins engagés mais prêts à apporter leur soutien, viendront compléter le noyau des fondateurs.

L'autonomisation s'inscrit dans un cadre contractuel précis, conçu pour assurer la réussite du processus en permettant au BICE, qui restera présent et actif dans tous les pays où il intervient actuellement, d'accompagner les associations nationales. Celles-ci sont en effet liées au BICE par une convention de partenariat définissant les responsabilités de chacun.

Courant 2012, les associations reprendront les personnels des antennes du BICE, et les projets mis en œuvre auprès des enfants leurs seront transférés.

Une évolution aussi importante, formellement approuvée par le Conseil de novembre 2011, ne pouvait aller sans quelques difficultés sur le moment, causant un certain attentisme des bailleurs. Nous sommes cependant convaincus que cette évolution, conforme au souhait de nos partenaires, va dans le bon sens et permettra de pérenniser l'intervention du BICE et surtout d'élargir à d'autres pays notre action en faveur des enfants du continent.

2 Une nouvelle approche des projets de terrain : « l'approche programme »

Le passage à une **approche programme** qui concernera progressivement tous les projets de terrain constitue la mise en œuvre de l'axe III du plan stratégique 2010-2013 visant le renforcement des interactions entre les missions sociales du BICE.

Cette approche cherche à mieux conjuguer travail de terrain, plaidoyer et réflexion sur l'enfance. Il s'agit de définir pour chaque programme des objectifs et des méthodes de travail communs aux différents projets qu'il regroupe, en adoptant les mêmes indicateurs d'évaluation et de suivi et en s'efforçant de capitaliser les bonnes pratiques.

L'approche programme implique nos partenaires associés aux projets. Soutenue par nos partenaires financiers, notamment la fondation OAK, elle concernera progressivement 3 grandes problématiques :

- a) La promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance. Un programme concernant nos 4 régions d'intervention a été engagé dès 2011.
- b) La justice juvénile avec la promotion d'une justice restauratrice. Programme impliquant 2 régions et présenté fin 2011 à l'Agence Française de Développement (AFD). Il débutera à la mi-2012.
- c) L'accompagnement des enfants en situation d'handicap.

L'approche programme amènera une évolution des méthodes et des priorités de travail des Délégations régionales dont l'activité était jusqu'ici assez compartimentée. L'association étroite des organisations membres constituera aussi un gage de réussite de cette nouvelle approche, notamment dans le domaine du plaidoyer.

3 Le renforcement de la politique de protection de l'enfant du BICE

Le BICE disposait déjà depuis plusieurs années d'une politique interne de protection de l'enfant pour promouvoir la bientraitance, prévenir toute forme de maltraitance des enfants et gérer éthiquement les situations de maltraitance pouvant survenir.

L'acuité de cette question mise en lumière par l'actualité de ces dernières années, la réflexion sur nos procédures et la préparation du programme de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance, nous ont conduits à renforcer notre politique dans ce domaine.

C'est ainsi que l'Assemblée générale de 2011 a adopté un nouveau texte qui présente la philosophie de notre politique de protection de l'enfant et un nouveau code de conduite (que tous les collaborateurs du BICE doivent signer et qui s'étend aux partenaires de nos projets). Ce travail a été fait grâce au précieux concours du Professeur Jean-Yves Hayez, pédopsychiatre, administrateur du BICE et président de l'asbl BICE Belgique.

De plus, une **Commission de protection de l'enfant**¹ a été créée auprès du Conseil. Sa mission est la suivante :

- a) Promotion de la politique de protection et évaluation de sa mise en œuvre
- b) Assistance en cas de situation de maltraitance
- c) Évaluation et mise à jour du Code de conduite.

Pour que le dispositif soit effectivement appliqué et puisse évoluer, il convient de former régulièrement tous les acteurs concernés. Ainsi, avons-nous décidé dès 2011 la mise au point en 2012 d'un **outil de formation** sur la protection de l'enfant. Les formations, dispensées par le BICE, seront prioritairement destinées à ses organisations partenaires puis membres et elles pourraient être proposées ultérieurement à des institutions qui en feraient la demande.

L'importance de la politique de protection de l'enfant dans les institutions devrait nous amener en 2012 à proposer que cette question constitue une mission sociale à part entière pour le BICE.

¹ La Secrétaire générale du Bice, un administrateur (le Professeur Jean-Yves Hayez), une déléguée, Mme Sophie Sœur, et un juriste, M Jacques Stefany, juge pour enfants, membre de l'asbl Bice Belgique.

2^{ÈME} PARTIE

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

4 Vie statutaire

4.1 Renouvellement du Conseil

Le Conseil a été renouvelé avec l'élection de deux nouvelles administratrices par l'Assemblée générale de mai 2011 : **Mme Chantal Paisant**, représentant les Apprentis d'Auteuil (France), **et Mme Cristina Castelli** représentant l'Université Catholique de Milan. L'activité du Conseil a également été organisée avec la mise en place de plusieurs groupes de travail.

Le Père Renato Poblete qui représentait Hogar de Christo (Chili) a quitté le conseil après plusieurs années d'une riche collaboration. Le Père Raymundo Ravelo Mesquita, représentant de Pastoral do menor (Brésil), qui ne pouvait plus assurer son mandat pour des raisons personnelles, a démissionné et devrait être remplacé en 2012.

Le mandat du président, **M Yves Marie-Lanoë**, a été renouvelé pour 2 ans par l'Assemblée générale de mai 2011.

4.2 Annonce du prochain départ de Mme Virginie Dhellemmes, secrétaire générale

Mme Virginie Dhellemmes, désignée par le Conseil du 3 mai 2007 au poste de secrétaire générale pour un mandat de 5 ans, a informé en septembre 2011 le Bureau de son intention de ne pas demander son renouvellement à échéance et de quitter le BICE en juin 2012. Elle souhaite en effet repartir avec sa famille comme volontaire sur le terrain. Le Conseil, informé en novembre 2011, lui a proposé de prendre un temps de réflexion. Ayant confirmé sa décision, une procédure de remplacement a été engagée fin 2011.

4.3 Mise en place du Comité consultatif d'experts indépendants

La constitution d'un Comité consultatif d'experts indépendants auprès du Conseil répond à une exigence du Comité de la Charte afin que les bailleurs et les donateurs aient l'assurance du bon usage des fonds qui nous sont confiés.

Composé de deux experts, Mme Manon Masse et M Benoit Van Keirsbilck dont la nomination a été avalisée par l'Assemblée générale de mai 2011, il s'est réuni pour la première fois le 29 septembre à Genève autour de la Secrétaire générale.

Il a transmis au Conseil des avis positifs sur l'approche programme, la politique de protection de l'enfant et plus particulièrement la mise au point d'un module de formation et le programme de justice des mineurs transmis à l'Agence Française de Développement.

4.4 Développement du réseau des membres

De nouveaux membres ont rejoint le réseau du BICE : 12 membres adhérents : 5 de Russie et des États de la CEI, 2 d'Amérique Latine, 3 de République démocratique du Congo, un d'Espagne, un de France². Par ailleurs, les deux premières associations créées

² NAN (No to Alcohol and Drugs Foundation), Russie, Podrugi, Kazakstan, Centre de Pédagogie Curative, Russie, CRIC (Child Rights Information Center), Moldavie, Initiative Civique, Russie, Commission de l'enfance et de l'adolescence en situation de risque de l'Archidiocèse de Buenos Aires, Argentine, Oficina de derechos

au Congo et au Mali dont il a été question en première partie sont devenues membres effectifs.

Le réseau comptait 46 organisations fin 2011 contre 33 en 2009. Cette progression est conforme à la volonté de développement des membres qui constitue l'axe prioritaire de notre plan stratégique (axe I). Beaucoup reste cependant à faire en termes de diversification géographique, en particulier en Afrique et en Asie. Des initiatives devaient être prises en ce sens en 2012.

5 Gestion du BICE

5.1 Renouvellement de l'agrément du Comité de la Charte sur le BICE pour 3 ans

Le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des organisations qui, comme le BICE, font appel à la générosité du public, nous a renouvelé en mars 2011 son agrément pour une nouvelle période de trois ans jusqu'en 2014.

Ce renouvellement était assorti de 4 recommandations dont on verra qu'elles ont déjà reçu un début d'exécution dès 2011 :

- Permettre au Conseil de mieux exercer sa responsabilité de pilotage des activités de l'organisation, notamment des programmes et projets mis en œuvre sur le terrain.
- Établir des conventions avec les partenaires qui réalisent les projets et programmes sur le terrain, et contrôler leur mise en œuvre...
- Assurer les consultations nécessaires en vue du renouvellement des contrats avec les prestataires externes,
- Compléter les procédures concernant la collecte, les legs, et contrôler leur application.

5.2 Ressources humaines

En 2011, les effectifs sont restés stables par rapport à 2010 à Bruxelles (12 personnes) et à Genève (2 personnes). Par contre, à Paris, l'équipe de communication levée de fonds est passée de 3 à 4 personnes avec l'arrivée d'une responsable du site Internet. Au total l'effectif est de **18 personnes** en 2011 (16,7 équivalents plein-temps).

À Bruxelles, dans cette période de mutations en Afrique qui ont fortement mobilisé la Délégation Régionale Afrique comme la Direction, et avec le contexte de rigueur budgétaire, les équipes du BICE ont montré un engagement et une solidarité qui méritent la reconnaissance du Conseil.

5.3 Résultats financiers

Les comptes ont enregistré un **résultat déficitaire** de 57 K€ pour l'exercice 2011 contre un excédent de 104 K€ en 2010. Ce résultat s'explique par une collecte 2011 auprès des donateurs légèrement inférieure à celle de 2010, la prise en charge sur fonds propres d'une partie de nos projets au Congo et le coût de restructuration de nos activités en Afrique.

Cette restructuration a provoqué un certain attentisme des bailleurs de fonds qui s'est traduit par une diminution de 10% des fonds collectés pour les projets. Diminution due aussi en partie à la fin de certains projets tandis qu'il nous fallait reconstruire une stratégie de mobilisation des ressources auprès des bailleurs, ce qui a nécessité du temps.

humanos del Arzobispado de Guatemala, Institut des sœurs de Saint François d'Assise, France, Programme diocésain d'encadrement des enfants de la rue, RDC, Groupe Jérémie, RDC, Groupe des Hommes voués au développement communautaires, RDC, Fondation Amigo, Espagne.

Le résultat de 2011 ne compromet pas la viabilité du BICE mais appelle toutefois, dans le climat économique détérioré que nous connaissons en Europe, la poursuite d'une grande **rigueur de gestion**.

5.4 Renforcement des procédures

Trois outils ont précisément été conçus pour améliorer la gestion des projets et les relations avec les partenaires sur le terrain :

- a) Un **contrat de projet** qui définit les relations entre le BICE et ses partenaires. Il remplacera progressivement les anciennes conventions pour les projets les plus importants.
- b) Un manuel des procédures administratives et financières destiné à nos partenaires pour nous assurer que nous travaillons avec les mêmes standards.
- c) Une check-list permettant, lors des visites de terrain, d'évaluer les partenaires sur leur gestion administrative, comptable et financière. Elle servira également de base à l'établissement des termes de référence des audits régulièrement réalisés sur les projets.

L'accompagnement de nos partenaires pour la gestion des projets et le renforcement de leur capacité font désormais partie intégrante de la gestion de tous nos programmes.

5.5 Relations donateurs

En 2011, la **collecte auprès du public** a diminué d'environ 1% à 2480 K€. Si elle a légèrement progressé auprès des donateurs fidèles (+2%), par contre le recrutement de nouveaux donateurs a été en deçà de nos attentes alors même qu'était maintenu l'investissement de prospection destiné à assurer l'objectif de légère progression du nombre de nos donateurs, indispensable à notre équilibre financier.

Une vigilance accrue s'est exercée sur tous les postes de coûts. Ainsi, l'appel d'offres réalisé fin 2010 pour la gestion des dons, qui a abouti à un changement de prestataire en mars 2011, a permis une économie nette de 30 K€ dès 2011, hors frais exceptionnels de migration, et devrait représenter une économie de près de 70K€ en 2012.

Les legs ont représenté en 2011 un montant significatif de 297K€. Leur maintien, et si possible leur augmentation, constitue un enjeu essentiel.

5.4 Politique de communication et sensibilisation du public

Le site Internet a été entièrement refondu pour aboutir à la mise en ligne en septembre 2011 d'un portail unique décliné en français, en anglais et en espagnol. Une lettre d'information trimestrielle associée au site, en trois langues également, a été lancée. La progression du trafic constatée depuis est encourageante et contribue à améliorer la visibilité du BICE.

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant, le BICE a participé pour la première fois à la « **journée de prière et d'action pour les enfants** », rejoignant ainsi une initiative œcuménique internationale. Une trentaine de nos organisations partenaires dans 17 pays se sont associées à cette journée. A Paris, des intentions de prières transmises par nos donateurs ont été confiées lors de la messe paroissiale de St François Xavier (proche de la maison de l'UNESCO.)

Cette initiative sera reprise en 2012 avec le souci qu'elle soit progressivement relayée au niveau de l'Église universelle.

3^{ÈME} PARTIE

LES MISSIONS SOCIALES DU BICE

1 Le BICE sur le terrain

1.1 L'Afrique

L'année 2011 a tout d'abord été marquée par la crise politique en **Côte d'Ivoire**.

Malgré une situation très tendue, en particulier à Abidjan à partir de la fin février et jusqu'au 11 avril, jour de la chute de Laurent Gbagbo, le courage et le professionnalisme des équipes du BICE sur place ont permis que notre centre de sauvetage situé sur le Plateau, dans une zone particulièrement dangereuse et exposée, continue à accueillir dans des conditions acceptables la trentaine d'enfants qui y résidaient.

Les autres activités, notamment celles visant à l'éveil et au respect de la dignité et des droits des enfants en situation d'handicap, ont été sensiblement ralenties pendant cette période mais ont repris leur cours depuis le retour de la paix.

Cette année a aussi été marquée par le démarrage de plusieurs projets dont le projet global au **Mali** qui, grâce à un cofinancement important du Ministère des Affaires Étrangères belge, permet de poursuivre notre engagement dans ce pays tant pour les enfants en conflit avec la loi que pour les jeunes filles mères en situation d'exclusion, parfois d'emprisonnement et de grande vulnérabilité pour elles et leur enfant. Plus de 70 jeunes filles et leur bébé ont pu être accueillis et accompagnés vers une réinsertion sociale et professionnelle. Et plus de 1100 mineurs auteurs et victimes ont pu être défendus et accompagnés.

Dans le cadre du lancement de notre programme de promotion de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance, nos actions d'appui aux jeunes filles Portefaix de Lomé, **Togo**, et d'accueil vers la réinsertion des enfants victimes de violence d'Abidjan a pu se poursuivre. 130 enfants engagés dans le travail portefaix et en situation de risque d'exploitation sexuelle ont bénéficié d'une écoute, d'un accompagnement psychosocial sur les marchés et dans les maisons Portefaix. Plus de 250 enfants et adolescents togolais ont aussi pu être réinsérés professionnellement ou dans le système scolaire.

Notre projet d'appui aux **enfants victimes de traite** mis en œuvre initialement en Côte d'Ivoire s'est étendu au Mali et au Togo. Ce projet vise principalement l'accueil provisoire dans des centres du BICE ou de partenaires en attendant de retrouver les familles, la recherche des familles, l'accompagnement psychoaffectif, la réinsertion familiale scolaire et/ou professionnelle. Cette année, plus de 300 enfants ont pu en bénéficier.

Grâce à un accord conclu avec KiRA, anciennement BICE Deutschland, nous avons pu mener à son terme l'important projet triennal conduit en **République Démocratique du Congo** (RDC). Ce projet, d'un budget total de 2.6 millions d'Euros, avait pour objectif de contribuer à la mise en place d'une culture des droits de l'enfant et d'un État de droit en RDC notamment par le renforcement de capacités des acteurs et la création de synergies.

KiRA n'ayant cependant pas totalement honoré ses engagements, le projet a été officiellement clôturé avec six mois d'anticipation (au 30 juin 2011) avec le MAE Belge, et

nous l'avons poursuivi seuls jusqu'au 31 décembre, comme prévu initialement, grâce à un engagement sur fonds propres exceptionnel et à des concours locaux de l'UNICEF.

Plus de 10.000 enfants victimes de maltraitance, incarcérés, enrôlés dans les conflits armés, enfants dits « sorciers »... ont pu être protégés, défendus et accompagnés vers leur réinsertion. Le BICE a aussi beaucoup contribué à l'adoption de loi de janvier 2009 portant sur la protection de l'enfant, et ensuite à sa vulgarisation dans les provinces de Kinshasa et des deux provinces du Kasai.

Enfin, en 2011, trois nouveaux **coordinateurs nationaux** ont été recrutés au Mali, au Togo et en Côte d'Ivoire, où le nouveau coordinateur a succédé à M Désiré Koukou qui est parti à la retraite après plus de 16 ans comme responsable du BICE en Côte d'Ivoire. Au fil de ces années, **M Désiré Koukou** est devenu un éminent défenseur des enfants dont l'expertise est reconnue très au-delà de la Côte d'Ivoire. Sa retraite sera une retraite active puisqu'il a accepté de prendre à titre bénévole la présidence de l'organisation « *Dignité et Droits de l'Enfant en Côte d'Ivoire* », qui fait partie des structures nouvellement créées.

Les coordinateurs nationaux recrutés en 2011 constitueront, avec les présidents des associations qui viennent d'être constituées, les chevilles ouvrières du processus d'autonomisation en cours, car ils ont tous été désignés comme secrétaires généraux ou directeurs exécutifs de ces associations.

1.2 Amérique Latine

Cette année a connu une forte mobilisation autour du démarrage du projet Synergies qui fait partie du Programme de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance. Ce projet, qui marque la continuité de l'engagement du BICE avec ses partenaires, se réalise dans dans 7 pays³ avec 10 organisations partenaires dont 3 nouvelles⁴. Il a été lancé au Pérou en mai lors du séminaire régional organisé pour que nos partenaires s'approprient notre nouvelle approche programme et se familiarisent avec les nouvelles procédures administratives et financières mises en place.

La troisième année du projet régional « *Enfance sans barreaux* », a été marquée par l'organisation du troisième **séminaire international du projet au Guatemala**.

Autour de la thématique « Application de mesures alternatives à la privation de liberté pour les jeunes et adolescents en conflit avec la loi pénale, en renforçant la participation de la famille et de la communauté », plus de 300 personnes expertes en justice juvénile, ont participé à ce séminaire, à Guatemala City, du 25 au 27 octobre 2011.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans la Salle d'Audience de la Cour Suprême de Justice du Guatemala. Les interventions des experts ont aidé à la compréhension critique du thème. Les exposés sur les pratiques significatives ont apporté un matériel précieux et des explications sur les méthodes d'intervention dans les différents pays d'Amérique Latine qui permettent de privilégier des mesures alternatives à la privation de liberté. Les présentations d'Amérique Centrale ont mis en valeur le contexte particulier de la région. Tous les intervenants ont relevé le recul important du respect des droits de l'homme dans les systèmes de justice juvénile centraméricains.

³ Brésil, Paraguay, Pérou, Bolivie, République Dominicaine, Chili et Uruguay.

⁴ ABTH (Associacao Brasileira terra dos Homens), Brésil ; CAF (casa Filadélfia), Brésil et PAICABI (Corporacion de Promocion y Apoyo a la Infancia), Chili

Ce projet « **Enfance sans Barreaux** », financé par l'AFD, connaîtra une suite en 2012 et inclura dans un même programme cette fois nos pays d'intervention en Afrique. Tous les travaux réalisés constitueront de précieux apports pour le congrès 2013 qui portera sur la Justice des mineurs.

Le BICE a aussi initié un nouveau partenariat avec les sœurs de San José de Cuneo, à Puerto Piray, région nord-est de l'Argentine caractérisée par une situation socio-économique particulièrement difficile. La population, à majorité indigène, vit dans une grande pauvreté. Le projet vise à prévenir l'abandon scolaire, les situations de violence dont l'abus et l'exploitation sexuelle de jeunes enfants à travers différentes activités qui toutes concourent au renforcement de l'estime de soi. 300 enfants de 6 à 12 ans, et 50 jeunes de 12 à 17 ans, participent aux différentes activités.

1.3 L'Asie

En Asie, un travail important a été réalisé pour relancer les projets au Cambodge et en Inde suite à la rupture avec nos anciens partenaires pour des raisons de malversations financières. Les projets au Cambodge et au Népal font maintenant partie du programme de promotion de la bienveillance et de lutte contre la maltraitance.

Le projet de prévention des abus au **Cambodge** a été relancé de manière satisfaisante grâce à un nouveau partenariat avec l'organisation cambodgienne OEC (Opération Enfants du Cambodge), membre du réseau du BICE. OEC a démarré le projet dans 6 communautés rurales les plus à risque de Sihanoukville.

En Inde, le BICE intervient dans le domaine de la petite enfance. Le projet démarré avec un nouveau partenaire AINA TRUST, à Bangalore, vise à permettre à 60 enfants de 1 à 6 ans d'ouvrières de la soie de la communauté de Sidlaghatta de bénéficier d'une garderie communautaire ainsi que d'une éducation dès le plus jeune âge. Il permet aussi et surtout de faire bénéficier à ces enfants d'un environnement respectueux et sécurisé hors des conditions particulièrement inhumaines et dangereuses des ateliers de la soie.

Au Népal notre partenaire AAWAAJ a une expérience de près de 15 ans auprès des enfants et femmes victimes de violence et est reconnu comme le porte-parole des enfants et des femmes des milieux ruraux où il est actif. Chaque année plusieurs centaines d'enfants et de femmes sont accompagnés et soutenus. Après la fin du dernier projet triennal, le BICE appuie l'autonomisation notamment financière de notre partenaire AAWAAJ.

Nous avons également lancé avec AAWAAJ un projet pilote alliant recherche et action de terrain, sur la promotion de la résilience et les capacités parentales des mères victimes de violence. Cette recherche-action fait collaborer une équipe multiculturelle de chercheurs d'Espagne, de l'association EXIL avec laquelle le BICE entretient des relations de longue date, et népalais (Université de Tribhuvan).

Ce projet de soutien à 2 groupes de 15 mères en milieu rural combine dans la recherche-action une approche théorique et pratique attentive au contexte culturel et aux pratiques traditionnelles.

Les concepts de bienveillance et de résilience sont au cœur du modèle développé par EXIL pour évaluer et intervenir sur les compétences parentales qui comprennent les notions d'attachement, d'empathie, les modèles d'éducation, et la capacité de participer aux réseaux sociaux et d'utiliser les ressources communautaires.

L'état des lieux de départ ainsi que l'évaluation feront l'objet d'articles scientifiques, tandis qu'un manuel pratique de mise en œuvre des ateliers réalisés avec les femmes fera l'objet d'une publication en 2012.

1.4 L'Europe-CEI

Nous avons poursuivi avec nos 9 partenaires de Russie, Moldavie, Géorgie et Kazakhstan la mise en œuvre du projet « *Favoriser le développement et l'intégration sociale des enfants en situation de **handicap mental et social** en Russie et CEI* » dont l'objectif principal est de promouvoir la psychopédagogie clinique et la méthode Makaton auprès des autorités, des professionnels et des familles.

Deux séminaires de formation ont été organisés : l'un à Orenbourg dans le sud de la Russie, en mars 2011, en partenariat avec le *Centre Diaconal Contact*, a réuni une centaine de participants, spécialistes de l'éducation, de l'accompagnement social, médecins, personnels de centre de rééducation et représentants d'ONG. L'autre à Almaty, en novembre 2011, a réuni une quarantaine de professionnels d'Almaty et des parents d'enfants autistes du Kirghizstan et du Tadjikistan.

Le projet « *Droit de parole : lutter contre la maltraitance et l'abus sexuel et accompagner les enfants victimes en Europe et CEI* » réunit 8 partenaires de 5 pays⁵, il a été lancé dans le cadre du programme de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance.

Il a principalement consisté cette année à développer des programmes de formation de professionnels et de sensibilisation des jeunes sur la prévention de la violence dans des écoles et institutions (orphelinats, internats) en les initiant à deux programmes de prévention de la violence : « Grain de Sable⁶ » et « Life-Skills-Based Education ».

Dans le cadre d'un programme **d'appui aux parents migrants et à leurs enfants** restés au pays en Russie et en CEI, le BICE a publié en russe la brochure « *Mon enfant est resté au pays* » pour la diffuser dans ce pays et en CEI où ces « migrations pendulaires » des parents qui reviennent au pays une ou deux fois par an sont très courantes et où les « enfants délaissés » sont de plus en plus nombreux. Ce manuel sera disponible dans les associations d'aide aux migrants de Russie, mais aussi les pays d'origine des migrants. L'objectif est de diminuer l'impact négatif de la migration des parents sur les enfants « laissés au pays » en permettant une meilleure inclusion des enfants, en aidant les parents à préparer leur départ et en aidant les enfants à vivre au mieux la séparation.

Il est à noter que cette thématique des enfants dans les contextes de migrations, que nos organisations membres connaissent bien en particulier en Amérique Latine, a été retenue comme thème principal de la journée générale de discussion du Comité des droits de l'enfant, qui aura lieu en septembre 2012.

⁵ Russie, Moldavie, Ukraine, Kazakhstan et France

⁶ En s'appuyant sur la projection d'un film présentant des enfants et adolescents dans des situations à risque, l'outil « Grain de sable » vise à créer un espace de dialogue afin de trouver des solutions à la violence et de rompre l'enfermement des enfants et adolescents. Le second volet de la méthode vise à mettre en place et à identifier des adultes-relais dont la mission est d'écouter, d'aider et d'orienter le jeune victime de violences vers les adultes ressources (assistantes sociales, médecins, juges pour enfants, service de police)

7 Réflexion sur l'enfance

L'organisation de **congrès internationaux thématiques** tous les deux ans constitue pour le BICE un moyen d'animation de la réflexion sur l'enfance.

Le Congrès sur *Le droit à l'éducation des enfants en rupture sociale et familiale* qui s'est déroulé du 23 au 25 mai 2011 a réuni plus de 200 participants à la maison de l'UNESCO à Paris. Il a permis de répondre à l'une des recommandations de *l'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'enfance* que nous avons lancé en 2009 et de renouer la collaboration avec un réseau d'experts et de représentants d'organisations membres et partenaires à travers un travail de préparation approfondi.

Ce travail de préparation interdisciplinaire a donné lieu à la rédaction de trois notes sur *le droit à l'éducation des enfants, respectivement pour les en situation de rue, ceux vivant dans un contexte de migration internationale et les enfants se trouvant dans un cadre familial fragilisé*⁷. Nous avons aussi rassemblé une trentaine de *pratiques significatives* du terrain réalisées dans différentes régions du monde. Une résolution contenant un ensemble de recommandations a été aussi adoptée et largement diffusée dans notre réseau de même qu'auprès des institutions internationales⁸.

La réflexion sur la spiritualité de l'enfant, les droits de l'enfant, et la résilience, et sur les liens qu'ils entretiennent, s'est également poursuivie. Le cahier « Résilience et droits de l'enfant » élaboré par Stefan Vanistendael, responsable du pôle R&D du BICE, a été traduit en espagnol et en russe. Il a déjà été largement diffusé dans nos régions d'intervention et constitue un outil important de promotion de l'approche du BICE.

En outre, R&D a continué en 2011 à participer au Comité scientifique ISC Bamboo qui accompagne la recherche menée par la Fondation OAK sur la résilience en Éthiopie, en Bulgarie et au Népal.

8. Plaidoyer

8.1 Plaidoyer auprès des institutions internationales

Conseil des droits de l'homme

La question des **enfants en situation de rue** est examinée par le BICE dans le cadre de son programme sur la promotion de la bienveillance et la lutte contre toute forme de maltraitance. Souvent, ces enfants rentrent aussi en conflit avec la loi et sont discriminés par les autorités judiciaires. Pour cette raison, notre Représentation permanente (RP) s'est particulièrement investie dans la journée que le Conseil des droits de l'homme dédie aux droits de l'enfant et qui, en 2011, portait précisément sur *les enfants vivant et/ou travaillant dans la rue*.

De ce fait, nous avons travaillé au sein du Groupe de travail sur la violence à l'égard des enfants du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et en lien avec les Délégations régionales du BICE pour soumettre plusieurs interventions sur différents aspects liés à la situation des enfants en situation de rue dont (i) la prévention de ce phénomène, (ii) le travail social de rue, (iii) l'enregistrement des naissances ; (iv) la situation spécifique des jeunes filles ; (v) la consommation de stupéfiants, (vi) les données

⁷ Notes consultables sur le site Internet du Bice.

⁸ Le texte de la résolution est consultable sur le site Internet du Bice.

statistiques et la recherche, (vii) le VIH-SIDA, (viii) l'administration de la justice, (ix) le droit à l'éducation⁹.

Avec les ONG d'inspiration catholique, nous avons également organisé un atelier de formation et un événement parallèle en marge de la session du Conseil sur *la façon de restaurer la dignité des enfants en situation de rue*.

Dans le cadre du Conseil, la RP est aussi intervenue sur les sujets suivants : éducation et formation aux droits de l'homme pour signaler l'adoption de la Déclaration de l'ONU sur ce sujet ; la liberté religieuse et la diffamation des religions, l'égalité de chances dans le système éducatif ; la solidarité internationale et le droit au développement pour marquer le XXV anniversaire de la Déclaration de l'ONU sur le droit au développement.

Comité des droits de l'enfant

Le BICE a participé activement à l'organisation de la **Journée de débat général du Comité des droits de l'enfant** sur *Les enfants de parents incarcérés*. Notamment, nous avons :

- soumis, en collaboration avec notre antenne au Mali, une intervention écrite sur la situation des enfants de mères détenues au Mali,
- collaboré avec le Groupe des ONG pour la CDE, à la réalisation de l'exposition *Condamnés collatéraux « Si mes parents vont en prison, que va-t-il m'arriver ? »* présentée à l'ONU où des photos du travail du BICE en Côte d'Ivoire et au Mali ont été exposées,
- assuré le rôle de facilitateur dans le Groupe de travail sur Nourrissons et enfants vivant avec ou visitant un parent en prison et celui de rapporteur dans le Groupe de travail sur Enfants laissés « dehors » quand un parent est incarcéré.
- organisé avec les Quakers un atelier de préparation des participants à la journée et un atelier d'analyse et de suivi de la journée,
- facilité la participation des défenseurs d'Afrique qui suivaient notre formation (voir ci-dessous) ainsi que de deux professeurs de l'Université catholique de Milan, deux représentants de l'association *Bambini Senza Sbarre* et un membre du Conseil de l'Associazione italiana degli avvocati per la famiglia e per i minori.

UNESCO

Nos représentantes auprès de l'UNESCO ont également eu le souci de travailler en lien étroit avec les Délégations régionales, mettant en valeur le travail de terrain du BICE. C'est ainsi qu'elles ont participé :

- à la journée pédagogique « *Femme, Afrique, Santé* » pour 300 jeunes de 15 à 24 ans, initiée par la CPM Droits de l'Homme où elles sont intervenues sur notre action au Togo concernant les mariages précoces.
- au Comité sur les ONG du Conseil exécutif sur « *Les migrations internationales* ». Le projet « *Enfants délaissés de Moldavie* » soutenu par le BICE a pu ainsi figurer dans le document de préparation.
- au 7^e « *Youth Forum* » où elles ont évoqué notre projet d'écoles communautaires au Cambodge.

Nos représentantes ont également contribué :

⁹ Les Déclarations et interventions du Bice sont consultables dans la rubrique Plaidoyer du site du Bice.

- au *Dictionnaire des Droits de l'Homme* préparé par la Commission Programmatique Mixte « Droits de l'Homme » en présentant l' « Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance » et le « Village pour la paix » en RDC,
- à une publication de la Commission Programmatique Mixte « Éradication de la pauvreté » sur les actions terrain des ONG pour aider les populations migrantes en Afrique en présentant l'action du BICE au sein du plan PAO pour les enfants africains déplacés.

8.2 La création d'un pôle de formation pour renforcer le plaidoyer

La RP a été invitée par différentes universités européennes et par des ONG à donner des **formations** qui ont porté sur : (i) L'initiation au travail de plaidoyer, (ii) Les droits des enfants en situation de handicap, (iii) Les principaux traités des droits de l'homme et le fonctionnement du Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant, (iv) Les discriminations multiples, (v) Les droits culturels, (vi) Les initiatives de plaidoyer du BICE en particulier dans le domaine du droit à l'éducation, (vii) La protection des enfants.

Le pôle R&D a aussi été invité à animer différentes sessions de formation sur la résilience, entre autre auprès de l'Institut universitaire Kurt Boesch à Sion, et auprès d'un certain nombre de services publics et d'institutions privées en Catalogne.

Les formations directement organisées par la RP :

- *Les droits de l'enfant dans le cadre du système international des droits de l'homme* pour 7 défenseurs d'Afrique, y compris nos coordinateurs nationaux en Côte d'Ivoire, au Togo, au Mali et en RDC,
- *Droits de l'homme, Droit à l'éducation et Éducation aux droits de l'homme* pour 20 frères et laïcs lassalliens d'Amérique latine et centrale ainsi que d'Espagne.

Ces formations d'une semaine organisées à Genève alternent exposés d'experts des Institutions internationales, études de cas en petit groupe, participation aux événements liés aux activités du Conseil des droits de l'homme et du Comité des droits de l'enfant. Elles constituent, avec les visites aux délégations nationales qui peuvent être organisées en marge des formations, une initiation très vivante au plaidoyer et aux réalités internationales.

Une formation de formateurs sur *la résilience* pour l'équipe du BICE a débuté, assurée par R&D. L'objectif est d'avoir une plus grande capacité de promotion de cette approche et de pouvoir y former notre réseau.

Ainsi se constitue progressivement à Genève et à Bruxelles un **pôle formation** auquel les organisations membres pourront faire appel.